Vol. XXXIII | Saint-Boniface, Manitoba, 25 Novembre 1903. | No. 2

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis ...$1.00 par année
Europe ... 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente........8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

# LE MANITOBA

## JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE MANITOBA
CANADA.





## LE CHAPITRE DES CHAPEAUX

Le chapitre des chapeaux est un chapitre célèbre, attribué, il y a longtemps, au philosophe Aristote, qui, du reste, ne l'a jamais écrit. C'est un auteur français et facétieux du 17ème siècle qui l'inventa en s'écriant, dans une de ses pièces. "Voyez Aristote, au chapitre des chapeaux On ne le trouve pas dans Aristote, mais il existe. Oyez, belles dames du monde, et même celles qui ne sont ni belles ni jeunes, oyez aussi, vous, bonnes sœurs, qui avez dit adieu au monde et aux chapeaux du monde: ce chapitre vient d'être fait et il passera à la postérité; c'est un pape, c'est Pie X lui-même qui l'a écrit.

L'histoire de ce précieux chapitre mérite d'être racontée tout au long, tant il contient de bons, d'utiles, de salutaires, de nécessaires enseignements pour les dames laïques en général et pour les femmes chrétiennes en particulier. Leurs ères, leurs maris, leurs frères en pourront tirer aussi un utile parti. Je tiens, quant à moi, que ce chapitre pontifical est d'une actualité absolument générale; j'ajouterai qu'un Pape seul pouvait l'écrire d'une façon aussi magistrale. Même en reflèchissant à fond, je pense que ce "Chapitre des chapeaux" vaut à lui seul une encyclique, tellement hautes et profondes sont sa portée, son application et sa merveilleuse adaptation à l'une des maladies de notre temps: la maladie du luxe, de la pose et du déclassement.

***

Or donc, voici l'histoire du chapitre des chapeaux" *auctore Pio X*:

On sait que la famille du Pape est d'origine plébéinne. C'est une famille de paysans dans le vrai et noble sens du mot. Pie X est un "homme du peuple" devenu prêtre du peuple, évêque du peuple, cardinal du peuple, partriarche du peuple et enfin "Pape du peuple" Et les sœurs du Pape sont "peuple" comme leur auguste, leur saint et doux frère, vicaire de Jésus-Christ fils de David, fils de Dieu, mais charpentier mort sur une croix de charpentier.

Et les sœurs du Pape n'ont jamais porté de chapeaux J'entends par chapeaux ces ornements fantastiques, pyramidaux emberlificotes et superlificoquentiels que les dames à la mode portent sur la tête, et dont Paris, la "ville lumiere" est le déversoir mondial.

Et les bonnes religieuses du Ceuvent du Sacré-Cœur à Rome, qui ont le grand honneur, très mérité du reste, de loger dans leurs murs les propres sœurs du Pape, d'un âge aussi respectable que celui du vieillard vêtu de blanc, qui loge au Vatican. les bonnes sœurs, dis-je, ou du moins certaines d'entre elles, cedant peut être à quelque suggestion de bonnes dames du monde où l'on aime le Pape et ses Sœurs, pensèrent que pour se tenir à la hauteur de leur "nouvelle position" de sœurs de Pie X celles-ci devaient à leur dignité de se "mettre à la mode"

Et peut-être sans consulter les vénérées demoiselles Sarto, dont la simplicité antique aurait pu s'offusquer de ce projet féminin mais peu "clérical" les bonnes sœurs du Sacré-Cœur de Rome offrirent à leurs trop modestes hôtes, à l'improviste, deux monuments capitaux absolument fashionables, hors de pair et hors de prix."

Surprises, mais un peu inquiètes, les deux Sœurs du Pape n'osèrent sans doute pas refuser, crainte de blesser des âmes aussi saintes et des cœurs aussi naifs. On ne dit pas si elles protestèrent timidement contre le luxe et la dépense ou contre l'innovation. Il est permis de le croire toutefois.

Et les susdits chapeaux furent portés......au Pape.

Et c'est probablement les sœurs mêmes du Pape qui, prises de scrupule, trouvèrent ce moyen de soumettre, au Saint-Père lui-même la question des chapeaux, la "question du jour."

***

L'histoire ne dit pas (peut-être le dira-t-elle un jour) de quel œil l'ancien curé de campagne considéra les fameux chapeaux" à la mode de Paris" humblement soumis à sa fraternelle et paternelle critique. Mais ce que l'histoire peut dire, c'est que le Saint-Père, après mur examen des susdits chef d'œuvres et non moins mûr examen de la question des chapeaux tout entière, avec ses ap et dépendances sociales et morales daigna ordonner à Son Secrétaire intime de saisir sa meilleure plume, de la tremper dans sa meilleure encre et d'écrire probablement (j'ose dire certainement) sous la dictée de Pie X, le message suivant adressé du Vatican à la supérieure du couvent du Sacré-Cœur de Rome C'est en italien que le message était écrit, mais c'est de l'italien facile à traduire en français, en anglais, en allemand, dans toutes les langues du monde "civilisé"

*Le Chapitre des Chapeaux*

(N.B.) Le traducteur ose se permettre d'ajouter ce titre sans manquer au respect qu'il doit à l'auteur)

Mère Supérieure et Sœurs,

Le Saint-Père a appris avec beaucoup de déplaisir que quelques membres de votre ordre, animés sans doute de bonnes intentions et cédant à leur bon cœur, mais mal avisees, ont fait cadeau à ses sœurs de chapeaux fashionnables.

"Ces présents ont été retournés à qui de droit et le Pape ordonne qu'ils soient vendus et que le produit de cette vente aille à une œuvre de charité.

"En même temps Sa Sainteté désire faire comprendre aux membres de votre ordre, et aux autres personnes disposées à Lui témoigner à Lui et à ses parents leur affection, que les sœurs du Pape n'ont jamais porté de chapeaux, tout le long de leur vie et qu'elles sont trop âgées pour commencer à en porter maintenant.

De plus j'ai reçu l'ordre de dire que le fait de l'élection du Saint-Père au suprême pontificat n'a d'aucune façon modifié l'état social de ses sœurs et de ses parents qui sont gens du peuple et entendent le rester.

"Si les Soeurs du Pape consentaient a apparaître affublées de chapeaux à la mode comme ceux que les membres de votre ordre leur ont offerts, les Romains pourraient penser qu'elles cherchent à jouer les grandes dames au déclin de leur âge.

Le Pape tient à vous assurer que rien n'est plus loin de la pensée de ses soeurs. Elle n'ont aucune aspiration de grandeur sociale."

***

Je crois bien, vu l'extrême bonté de Pie X, que sa bénédiction pontificale couronna cette épitre tout a fait apostolique, catholique et romaine; mais le document ne la mentionne pas

***

Il est vrai que l'épitre même, tombant de si haut, si à point, vaut par elle-même une bénédiction, car les belles dames du monde, et les bonnes sœurs du couvent, si elles veulent la méditer, et a coup sûr celles de Rome l'ont fait, en tireront certainement des fruits abondants d'édification, de sanctification...et de modification.

Quelle haute, humoristique et parternelle leçon donnée aux vanités du monde, aux superfluités du luxe, aux appétits d'envie, à la manie de déclassement social, que ce "chapitre des chapeaux" buriné par la même main qui vient de lancer en plein XXme siècle le sublime et suprême appel: *Restaurare Omnia in Christo!*

On ne saurait trop admirer dans cette lettre l'admirable bon sens, l'ironie magistrale et suave à la fois, l'appel a la modestie, à la simplicité qui la caractérisent.

*O Sancta simplicitas!*...

Peut-être même n'est-ce pas seulement aux Romains que le Pape a pensé quand il dictait cette épitre. Elle pourrait aussi bien s'adresser *Ad Romanos, ad urbem et orbem.*

Oui, bonnes et belles dames, jeunes et vieilles, oui, bonnes sœurs de tous ordres, oui gens des villes et des campagnes, ouvriers et paysans, lisez, méditez, approfondissez tous ce magnifique "chapitre des chapeaux"

*A Suivre sur la 8 ème page*

**Le Manitoba.**

Mercredi 25 Novembre 1903

# Notes Politiques

Les rumeurs politiques sont nombreuses, en ce moment. Ainsi on annonce que l'hon. juge Choquette quitterait bientôt le banc et serait nommé sénateur ; il commanderait aux forces libérales du district de Québec. On lui ferait faire du journalisme au *Soleil*. M. Beausoleil, le maître des Postes à Montréal, se présenterait dans Berthier contre l'Hon. M. Tarte ; M. Parent, le premier-ministre de la province de Québec, serait forcé de s'en aller d'ici à quelques semaines pour faire place à un homme plus fort que lui.

***

Sir Wilfrid Laurier vient d'atteindre ses soixante-deux ans. Il se dit en meilleure santé que l'an dernier à pareille époque.

***

Plusieurs noms sont mis de l'avait comme successeurs possibles de l'Hon. M. Davidson, dans le cabinet provincial.

## L'hon M. La Riviere

L'Hon M. La Rivière a été l'objet d'une belle démonstration à Saint-Pierre-Jolys, lundi soir. Il a été l'hôte d'une réception publique à laquelle au-delà de deux cents personnes ont pris part. Une adresse lui a été présentée par M. Alfred LaSalle, le préfet de la Municipalité de Salaberry. Nous avions espéré pouvoir donner un rapport complet de cet événement, dès aujourd'hui. Le manque d'espace— toujours une question d'Etat pour nous— nous force à remettre à huit jours la composition de notre manuscrit. Disons cependant que cette démonstration, faite par les paroissiens de Saint-Pierre et de Saint Malo, a été un beau succès.

## LETTRE ENCYCLIQUE

DE

### Notre Très Saint-Père le Pape Pie X

*Suite et fin*

FORMATION DU CLERGE

Quels moyens convient-il d'employer pour atteindre un but si élevé ? Il semble superflu de les indiquer tant ils se présentent d'eux-mêmes à l'esprit. Que vos premiers soins soient de former le Christ dans ceux qui par le devoir de leur vocation sont destinés à le former dans les autres. Nous voulons parler des prêtres, vénérables frères, car tous ceux qui sont honorés du sacerdoce, doivent savoir qu'il ont parmi les peuples, avec lesquels ils vivent, la même mission que Paul attestait avoir reçue quand il prononçait ces tendres paroles *Mes petits enfants que j'engendre de nouveau jusqu'à ce que le Christ se forme en vous* Or, comment pourront-ils accomplir un tel devoir, s'ils ne sont d'abord eux-mêmes revêtus du Christ, et revêtus jusqu'à pouvoir dire avec l'apôtre: *Je vis, non plus en moi, mais le Christ vit en moi Pour moi le Christ est ma vie.*

Aussi, quoique tous les fidèles doivent aspirer à l'état de l'homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ (26) cette obligation appartient principalement à celui qui exerce le ministère sacerdotal. Il est appelé pour *cela un autre Christ* non seulement parce qu'il participe aux pouvoirs de Jésus-Christ, mais parce qu'il doit imiter ses œuvres et, par là, *reproduire en soi son image.*

S'il en est ainsi, vénérables frères, combien grande ne doit pas être votre sollicitude pour former le clergé à la sainteté ! Il n'est affaire qui ne doive céder le pas à celle-ci. Et la conséquence, c'est que le meilleur et le principal de votre zèle doit se porter sur vos séminaires pour y introduire un tel ordre et leur assurer un tel gouvernement, qu'on y voie fleurir côte à côte l'intégrité de l'enseignement et la sainteté des mœurs. Faites du séminaire les délices de votre cœur et ne négligez rien de tout ce que le concile de Trente a prescrit dans sa haute sagesse pour garantir la prospérité de cette institution. Quand le temps sera venu de promouvoir les jeunes candidats aux saints ordres, ah ! n'oubliez pas ce qu'écrivait saint Paul à Timothée : *N'impose précipitamment les mains à personne* (27) vous persuadant bien que le plus souvent, tels seront ceux que vous admettrez au sacerdoce et tels seront aussi dans la suite, les fidèles confiés à leur sollicitude. Ne regardez donc aucun intérêt particulier, de quelque nature qu'il soit ; mais ayez uniquement en vue Dieu, l'Eglise, le bonheur éternel des âmes, afin d'éviter comme nous en avertit l'apôtre, de participer *aux péchés d'autrui.*

D'ailleurs, que les nouveaux prêtres qui sortent du séminaire n'échappent pas pour cela aux sollicitudes de votre zèle. Pressez-les, Nous vous le recommandons, du plus profond de Notre âme, pressez-les souvent sur votre cœur qui doit brûler d'un feu céleste ; réchauffez-les, enflammez-les, afin qu'ils n'aspirent plus qu'à Dieu et à la conquête des âmes.

Quant à Nous, vénérables frères, Nous veillerons avec le plus grand soin à ce que les membres du clergé ne se laissent point surprendre aux manœuvres insidieuses d'une certaine science nouvelle, qui se pare du masque de la vérité et où l'on ne respire pas le parfum de Jésus Christ, science menteuse qui, à la faveur d'arguments fallacieux et perfides, s'efforce de frayer le chemin aux erreurs du rationalisme ou du semi rationalisme, et contre laquelle l'apôtre avertissait déjà son chère Timothée de se prémunir lorsqu'il lui écrivait : *Garde le dépôt, évitant les nouveautes profanes dans le langage aussi bien que les objections d'une science fausse, dont les partisans avec toutes leurs promesses ont défailli dans la foi.*

Ce n'est pas à dire que Nous ne jugeons ces jeunes prêtres dignes d'eloges, qui se consacrent à d'utiles études dans toutes les branches de la science, et se préparent ainsi à mieux défendre la vérité et à réfuter plus victorieusement les calomnies des ennemis de la foi. Nous ne pouvons néanmoins le dissimuler et Nous le déclarons même très ouvertement, Nos préférences sont et seront toujours pour ceux qui, sans négliger les sciences ecclésiastiques et profanes, se vouent plus particulièrement au bien des âmes dans l'exercice des divers ministères qui siéent au prêtre animé de zèle pour l'honneur divin.

*Nécessité de l'enseignement religieux*

C'est pour Notre cœur une grande tristesse et une continuelle douleur de constater qu'on peut appliquer à nos jours cette plainte de Jérémie : "Les enfants ont demandé du pain et il n'y avait personne pour le leur rompre" Il n'en manque pas, en effet, dans le clergé qui, cédant à des goûts personnels, dépensent leur activité en des choses d'une utilité plus apparente que réelle ; tandis que, moins nombreux peut-être, sont ceux qui, à l'exemple du Christ, prennent pour eux-mêmes les paroles du prophète : "L'Esprit du Seigneur m'a donné l'onction : il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs la délivrance et la lumière aux aveugles" Et pourtant, il n'échappe à personne, puisque l'homme a pour guides la raison et la liberté, que le principal moyen de rendre à Dieu son Empire sur les âmes, c'est l'enseignement religieux.

Combien sont hostiles à Jésus-Christ, prennent en horreur l'Eglise et l'Evangile, bien plus par ignorance que par malice, et dont on pourrait dire : "Ils blasphèment tout ce qu'ils ignorent." Etat d'âme que l'on constate non seulement dans le peuple et au sein des classes les plus humbles que leur condition même rend plus accessibles à l'erreur, mais jusque dans les classes élevées et chez ceux-là même qui possèdent par ailleurs une instruction peu commune De là, en beaucoup, le dépérissement de la foi : car il ne faut pas admettre que ce soient les progrès de la science qui l'étouffent ; c'est bien plutôt l'ignorance, tellement que là où l'ignorance est plus grande, là aussi l'incrédulité fait de plus grands ravages. C'est pour cela que le Christ a donné aux apôtres ce précepte : "Allez et enseignez toutes les nations."

*L'esprit de mansuétude*

Mais pour que ce zèle à enseigner produise les fruits qu'on en espère et serve à former en tous le Christ, rien n'est plus efficace que la charité ; gravons cela fortement dans notre mémoire, ô vénérables frères, car le Seigneur n'est pas dans la commotion. En vain, espèrerait-on attirer les âmes à Dieu par un zèle empreint d'amertumes, reprocher durement les erreurs et reprendre les vices avec âpreté cause très souvent plus de dommage que de profit. Il est vrai que l'apôtre exhortant Timothée lui disait : *Accuse, supplie, reprends* mais il ajoutait : en toute patience.

Rien de plus conforme aux exemples que Jésus-Christ Nous a laissés. C'est lui qui nous adresse cette invitation : "Venez à moi, vous tous qui gémissez sous le fardeau, vous tous qui souffrez et qui gémissez sous le fardeau, et je vous soulagerai." Et, dans sa pensée, ces infirmes et ces opprimés, n'étaient autres que les esclaves de l'erreur et du péché. Quelle mansuétude, en effet, dans ce divin Maître ! Quelle tendresse, quelle compassion envers tous les malheureux ! Son divin Cœur nous est admirablement dépeint par Isaïe dans ces termes : *Je poserai sur lui mon esprit ; il ne contestera point et n'élèvera point la voix ; jamais il n'achèvera le roseau à demi-brisé et n'éteindra la mèche encore fumante*...Cette charité *patiente et bénigne* devra aller audevant de ceux-là même qui sont nos adversaires et nos persécuteurs. *Ils nous maudissent*, ainsi le proclamaient saint Paul, *et nous bénissons : ils nous persécutent, et nous supportons ; ils nous blasphèment, et nous prions.* Peut-être, après tout, se montrent-ils pires qu'ils ne sont. Le contact avec les autres, les préjugés, l'influence des doctrines et des exemples, enfin le respect humain, conseiller funeste, les ont engagés dans le parti de l'impiété ; mais, au fond, leur volonté n'est pas aussi dépravée qu'ils se plaisent à le faire croire. Pourquoi n'espérerions - Nous pas que la flamme de la charité dissipe enfin les ténèbres de leur âme et y fasse régner avec la lumière la paix de Dieu ? Plus d'une fois, le fruit de Notre travail se fera peut-être attendre : mais la charité ne se lasse pas, persuadée que Dieu mesure ses récompenses, non pas aux résultats, mais à la bonne volonté.

LE DEVOIR DES ASSOCIATIONS ENTRE CATHOLIQUES

Cependant, vénérables frères, ce n'est nullement Notre pensée que, dans cette œuvre si ardue de la rénovation des peuples par le Christ, vous restiez, vous et votre clergé, sans auxiliaires. Nous savons que Dieu a recommandé à chacun le soin de son prochain. Ce ne sont donc pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception, qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes ; non pas, certes, chacun au gré de ses vues et de ses tendances, mais toujours sous la direction et selon la volonté des évêques ; car le droit de commander, d'enseigner, de diriger, n'appartient dans l'Eglise à personne autre qu'à vous, *établis par l'esprit Saint pour régir l'Eglise de Dieu.*

S'associer entres catholiques dans des buts divers, mais toujours pour le bien de la religion, est chose qui, depuis longtemps a mérité l'approbation et les bénédictions de Nos Prédécesseurs. Nous, non plus, Nous n'hésitons pas à louer une si belle œuvre et Nous désirons vivement qu'elle se répande et fleurisse partout, dans les villes comme dans les campagnes Mais, en même temps, nous entendons que ces associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Il importe peu, en vérité, d'agiter subtilement de multiples questions et de disserter avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action.

L'action, voilà ce que réclament les temps présents ; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse de lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi, ni sur ses avantages terrestres. D'éclatants exemples de ce genre, donnés par tant de soldats du Christ, auront plus tot fait d'ebranler et d'entraîner les âmes que la multiplicité des paroles et et la subtilité des discussions ; et l'on verra sans doute des multitudes d'hommes foulant aux pieds le respect humain, se dégageant de tout préjugé et de toute hésitation, adhérer au Christ et promouvoir à leur tour sa connaissance et son amour, gage de vraie et solide félicité.

HEUREUX EFFETS SOCIAUX DE L'OBSERVATION DE LA LOI DIVINE

Certes, le jour où, dans chaque cité, dans chaque bourgade, la loi du Seigneur sera soigneusement gardée, les choses saintes entourées de respect, les sacrements fréquentés, en un mot tout ce qui constitue la vie chrétienne remis en honneur, il ne manquera plus rien, vénérables frères, pour que Nous contemplions la restauration de toutes les choses dans le Christ. Et que l'on ne croit pas que tout cela se rapporte seulement à l'acquisition des biens éternels ; les intérêts temporels et la prospérité publique s'en ressentiront aussi très heureusement, Car ces résultats, une fois obtenus, les nobles et les riches sauront êtres justes et charitables à l'égard des petits, et ceux-ci supporteront dans la paix et la patience les privations de leur condition peu fortunée ; les citoyens obéiront non plus à l'arbitraire, mais aux lois ; tous regarderont comme un devoir le respect et l'amour envers ceux qui gouvernent et dont le *pouvoir ne vient que de Dieu.*

*Les revendications de l'Eglise*

Il y a plus. Dès lors, il sera manifeste à tous, que l'Eglise, telle qu'elle fut instituée par Jésus-Christ, doit jouir d'une pleine et entière liberté et n'être soumise à aucune domination humaine ; et que Nous-même, en revendiquant cette liberté, non seulement nous sauvegardons les droits sacrés de la religion, mais pourvoyons aussi au bien commun et à la sécurité des peuples : *la piété est utile à tous*, et là où elle règne *le peuple est vraiment assis* dans la plénitude de la paix.

Que Dieu *riche, en miséricorde*, hâte dans sa bonté cette rénovation du genre humain en Jésus-Christ, puisque ce n'est l'œuvre *ni de celui qui veut, ni celui qui court*, mais du Dieu des miséricordes. Et nous tous, vénérables frères, demandons-lui cetre grâce *en esprit d'humilité* par une prière instante et continuelle, appuyé sur les mérites Jesus-Christ. Recourons aussi à l'intercession très-puissante de la divine Mère. Et pour l'obtenir plus largement, prenant occasion en ce jour où Nous vous adressons ces Lettres et qui a été institué pour solenniser le saint Rosaire, Nous confirmons toutes les ordonnances par lesquelles Notre prédécesseur a consacré le mois d'octobre à l'auguste Vierge et prescrit dans toutes les églises la récitation publique du Rosaire. Nous vous exhortons en outre à prendre aussi pour intercesseurs le très pur époux de Marie, patron de l'Eglise catholique, et les princes des apôtres, saint Pierre et saint Paul.

Pour que ces choses seréalisent selon Nos désirs et que tous vos travaux soient couronnés de succès, Nous implorons sur vous, en grande abondance, les dons de la grâce divine. Et comme témoignage de la charité dans laquelle Nous vous embrassons, vous et tous les fidèles, confiés à vos soins par la divine Providence, Nous vous accordons, en Dieu, de grand cœur, vénérables frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 octobre de l'année 1903, de Notre pontificat la première.

PIE X, PAPE



## LE TRAMWAY

Tout Saint-Boniface espère que les négociations entre la Cie des Tramways et la Cie Norwood nous donneront bientôt une ligne traversant le pont Norwood. Le contrat passé entre la ville et la compagnie des tramways est explicite sur ce point. Faire un bout chemin en char, puis traverser un pont à pied, puis faire le pied de grue pendant dix minutes après un char de raccordement, ce n'est ni agréable ni commode.

## MGR BRUCHESI

Sa Grandeur Mgr Bruchési, de retour de l'Ouest, a passé quelques jours à Saint-Boniface l'hôte de Sa Grandeur Mgr Langevin. Mgr. l'Archevêque de Montréal est reparti pour l'Est hier.





## PROCLAMATION

VILLE DE SAINT-BONIFACE

Avis est par les presentes donné aux électeurs municipaux de la Ville de Saint-Boniface, que, conformément à l'Acte Municipal, je requiers leur présence à l'Hôtel-de-Ville, dans la dite Ville de Saint-Boniface, Mardi, le premier jour de Décembre A. D. 1903, entre midi et une heure de l'après-midi, pour procéder à la mise en nomination d'un maire et de quatre conseillers devant faire partie du conseil de la dite Ville, et de quatre commissaires d'Ecole.

Donné en l'Hôtel-de-Ville, en la Ville de Saint-Boniface, sous mon seing et le sceau de la dite Ville de Saint-Boniface, ce dix-huitième jour de Novembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trois.

THEO. BERTRAND,
Officier-Rapporteur.

(Sceau)

## Le Chapitre des Chapeaux

(Suite de la 1ere page)

écrit pour vous par un ancien curé de village.

Mettez-le dans votre livre de prières, mettez-le dans votre cœur. Et surtout mettez-le en pratique. Il vous portera bonheur! car la "question des chapeaux" est une question sociale; c'est l'antique et toujours nouvelle question du luxe, de la vanité et du gaspillage.

***

"Le Saint-Père a ordonné que ces "Chapeaux à la mode soient vendus et que le prix en aille à une œuvre de charité"

Méditez cela, Mesdames et Mesdemoiselles! et soyez bénies si après avoir compris la morale si pratique du "chapitre des chapeaux" vous vous décidez à approprier vos chapeaux à votre position sociale, vos toilettes à la modestie de votre sexe et votre luxe à la modicité de la bourse de ceux qui les payent.....Un peu moins de dollars en chapeaux à la mode! Un peu plus de dollors en charité chrétienne! Et le monde ne s'en portera pas plus mal!.........

PRO ECCLESIA ET PONTIFICE

## L'ESTRADE OBLIGATOIRE

Sous ce titre railleur, l'*Univers* rapporte un trait qui peint au vif le régime d'arbitraire et de persécution auquel le sectaire—qui a des cousins parmi nous—a réduit la grande et... pauvre France:

On se rappelle le scandale causé, lors de la distribution des prix du lycée de Marseille, par le discours sectaire de M. Dautresme, secrétaire général de la préfecture.

Ce discours, on s'en souvient, fut accueilli par les protestations des parents qui assistaient à la cérémonie, et les deux aumôniers du lycée, MM. les abbés Gamber et Ferrari, descendirent de l'estrade, salués à leur sortie par les applaudissements de l'assistance.

Que devait faire le préfet ?

Punir son subordonné d'avoir violé la fameuse "neutralité" officielle ? Allons donc! n'est-ce pas ? la bonne blague!

Le sultan au petit pied couvre son vizir.

En revanche, on annonce que ce même préfet a demandé au gouvernement la supression du traitement des deux aumôniers.

Un prêtre qui se trouve sur une estrade, pendant qu'un cuistre haîneux insulte sa religion, n'a pas le droit de quitter cette agréable audition. Il faut qu'il reste et qu'il écoute jusqu'à la fin. Peut-être faut-il qu'il applaudisse.

Un petit bout de comparaison pour terminer.

M. Dautresme est un raté du journalisme, repêché par la faveur.

M. l'abbé Gamber, docteur ès lettres, membre de l'académie de Marseille, auteur de plusieurs ouvrages fort goûtés, s'est fait un nom comme érudit en même temps qu'il charmait les lettrés par la délicatesse de son style.

C'est lui et son collègue que l'on veut sacrifier. Quant au Dautresme, s'il n'est pas déjà décoré, on le décorera sans doute.

Aussi, pourquoi descendre de l'estrade ? Qui donc a jamais vu spécifier, dans les Droits de l'homme, le droit de descendre d'une estrade ?

## DECES

Mercredi dernier, décédait à Saint-Boniface, Madame Henriette Marcoux, épouse de M. Edmond Marcoux. La regrettée défunte était née en 1832 à la Rivière du Sud, P. Q. Elle était depuis assez longtemps malade. Elle a été exposée chez sa fille, Mde J. Buron, rue Dumoulin. Beaucoup d'amis sont allé prier autour de son cercueil. Les funérailles ont eu lieu samedi matin; c'est M. l'abbé Cloutier qui officiait. Les porteurs: l'Hon A. A. C. La Rivière; M. Joseph De Lorimier, F Jean, J. P. O. Allaire, M. Rocan, M. Guilbault. Dans le chœur nous avons remarqués plusieur prêtres: dans la nef, beaucoup de fidèles.

Nous présentons à notre vénérable ami, M. Marcoux et à ses enfants nos condoléances bien sincères.

Nous avons appris avec un vif regret la mort de Etienne, fils de notre estimé concitoyen M. Georges Couture. Le jeune homme est décédé vendredi, à l'âge de 16 ans, après une maladie assez longue. Il étudiait au collège de Saint-Boniface où ses professeurs et ses confrères l'appréciaient comme un modèle. Les funérailles ont eu lieu samedi, à la cathédrale. L'assistance était nombreuse. Nous prions monsieur et madame Couture de croire à nos sympathies dans le deuil qui les frappe si cruellement.

Avant hier M. et Mde C. F Beaudry, de cette ville, avaient la douleur de perdre leur jeune fille Alba, qui succombait à la diphtérie. Les funérailles ont eu lieu hier, à la cathédrale.

M. et madame Beaudry voudront bien accepter l'expression de notre sympathie.



## CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Les élections municipales bientôt. Ohé! les candidatures!

—On cite plusieurs cas de maladie assez graves dans la ville.

—Bonne bordée de neige, dimanche dernier. Nos chemins d'hiver sont excellents.

—Les élèves du collège préparent une séance publique pour la fin de décembre.

—Les patinoirs sont ouverts, à Winnipeg. Beaucoup de monde.

—M. Napoléon Prince, de Lorette, est déménagé avec sa famille dans notre ville.

—Le *Bazar* aura son téléphone d'un jour à l'autre. Numéro: 2561.

—On demande deux garçons pour apprendre la typographie. S'adresser aux bureaux du *Manitoba*.

—Files complètes du "Manitoba" a vendre pour les années 1901 a 1902 et 1902 a 1903. Prix $2.50

Il est à espérer que les travaux de l'aqueduc ne tarderont pas, au printemps. L'état de choses actuel ne peut être toléré longtemps. Nos égoûts sont dans un état lamentable.

—Mardi prochain aura lieu la nomination du maire et des conseillers ainsi que des commissaires d'écoles pour les années 1904 et 1905.

—M. J. B. Leclerc vient d'ouvrir un magasin de vins et liqueurs, au *Bazar* rue Dumoulin. Nous avons visité ce magasin, afin d'en dire un mot à nos lecteurs. Nous avons trouvé l'établissement fourni d'une marchandise agréable à voir et qui doit être fort bonne à boire. Les étiquettes proviennent des meilleures maisons. On trouve aussi là un assortiment complet de cigares. C'est dire que nos familles peuvent avec avantage faire leurs achats au *Bazar*

## A L'ENCLOS

DE L'ILE DE CHENES

A l'enclos depuis le 4 courant un pony, petite jument cochonne, barrée noire sur le dos, la crigne coupee, aucune autre marque âgée de 8 à 10 ans, et aussi un bœuf d'un an et demie Rouge avec tache blanche dans les flanc et tache blanche dans le front l'oreille gauche percee, une echancrure à l'oreille droite; ce bœuf est à l'enclos depuis le 7 courant.

MAGLOIRE LACROIX,
Gardien d'enclos,
Ile de Chênes.




## PROCLAMATION

TOWN OF
SAINT-BONIFACE

Notice is hereby given to the Municipal Electors of the Town of Saint-Boniface, that in conformity with the Municipal Act, I require their presence at the Town Hall, at the Town of Saint-Bonifabe, on Tuesday, the first day of December A. D. 1903, between the hours of twelve noon and one of the clock in the afternoon, for the purpose of nominating one Mayor and four Councillors to sit in the Town Council, and of four school Trustees.

Given under my hand and the seal of the Town of Saint-Boniface, at the Town Hall, in said Town of Saint-Boniface this eighteenth day of November, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and three.

THEO. BERTRAND.
Returning Officer.

(Seal)

### LA PATTI

La grande cantatrice est en tournée d'Amérique. Un journal parisien disait à ce propos quelques jours avant le départ de la diva pour notre continent :

La Patti vient de passer six ou sept semaines à Paris pour surveiller la confection des soixantes différentes toilettes qu'elle doit porter aux soixante concerts qu'elle donnera en Amérique.

La description de ces toilettes est inutile; chacune de ces soixante toilettes a un genre, une coupe, un tissu, une mode spéciale.

Ces toilettes seront apportées dans un char spécial attaché au convoi de luxe qui sera construit pour le propre usage de la diva dans son tour d'Amérique.

Un autre char sera affecté à la suite de La Patti, composé de douze personnes, habilleuses, domestiques, cuisiniers et son chien Ginger— sa mascotte.

Il est entendu que le cuisinier de la diva doit descendre aux hôtels de la diva et préparer seul toute sa cuisine.

C'est M. Robert Grau, le neveu du célèbre impressario, qui a engagé La Patti pour cette tournée d'Amérique.

Le contrat d'engagement stipule d'abord une avance en espèces de $40,000. La Patti doit toucher $5,000 pour chacun de ses soixante concerts, plus un pourcent de la moitié des recettes de tout concert excédant $7,500.

On s'attend à ce qu'en Amérique, chacun de ces concerts rapporte $10,000, ce qui élève à $6,250 les "honoraires" de la chanteuse chaque fois qu'elle se montrera : autrement dit, La Patti rentrera à son château avec la jolie somme de $375,000. Et elle touchera cette somme, car La Patti est aussi bien femme d'affaires qu'artiste indiscutable. Le rideau ne se lève jamais sans qu'elle ait touché la moitié de ses appointements ; et le dernier acte ne commence pas avant que le compte ne soit réglé jusqu'au dernier sou.

Si la gloire lui présente des lauriers d'une main, La Patti exige que l'autre contienne de l'or.

A chacun de ces concerts, La Patti donnera un solo, un numéro de concert et une scène de "Travista", "Le Barbier de Séville," ou "Laida Chamounix".

Durant les deux heures que dure chaque concert, la prima dona reste quarante minutes en scène.

Un statisticien s'est amusé à calculer que La Patti gagnait ainsi $156 par minute, ou $2 60 par seconde.

Elle chante en moyenne 1,800 notes par concert, ce qui établit la valeur de l'une à $3.47. Elle gagne à peu près $2 50 chaque fois qu'elle respire.

C'est par New-York que commencera cette récolte de lauriers et de dollars.

Dès l'âge de six ans, La Patti avait déjà une voix que remarquaient les connaisseurs. A huit ans, on se l'arrachait pour la faire chanter dans les salons où il fallait la faire monter sur une table pour la voir, tant elle était petite.

A neuf ans; elle chantait au théâtre Miblo et devenait déjà célèbre. C'est alors que son frère, Max Stranosch, voyant l'avenir de cette petite, l'envoya en Italie, pour étudier et pour ne pas surtout s'esquinter le gosier à donner des auditions prématurées.

Elle revint à New-York en 1859 et fit l'éblouissant début qui a marqué le point de départ de sa gloire et de sa fortune qui avancent encore avec une étonnante persévérance.

Pour ceux qui veulent savoir à quel mortel cette demi-déesse a offert sa main avec son cœur, nous dirons que cet heureux mortel doit prendre la marque du pluriel, attendu que La Patti en est à son troisième mari. Une femme de cette importance peut bien se payer ce luxe.



## Mairie de Winnipeg 1904

Aux Electeurs de Winnipeg :

Mes Dames et Messieurs,

Un grand nombre de citoyens m'ayant demandé de me porter candidat à la Mairie pour l'annee 1904, j'ai accepter avec plaisir et viens aujourd'hui solliciter votre appui, et le jour du scrutin, vos votes.

Si je suis élu je consacrerai tout mon temps, toute mon attention à nos affaires civiques et aux devoirs variés qui m'incomberont comme tel.

L'electorat de Winnipeg est trop considérable pour me permettre de voir chaque électeur en particulier. On voudra bien prendre la presente comme une marque de bon vouloir envers tous et on voudra bien prendre en sérieuse bienveillance considération ma candidature à la mairie.

TOUT A VOUS
ROBERT BARCLAY













## Avis Public

L'assemblée annuelle des membres de la Societe d'Agriculture de la Division Electorale de Carillon sera tenue à Saint-Pierre, dans la salle du Conseil Municipal lundi, le 14me jour de Decembre 1903, à 1 heure p.m.

Date à Saint Pierre, Manitoba, ce 2me jour de novembre 1903.

PAUL CHENARD,
Sec.-Tres., Soc. d'Agriculture de Carillon













































FEUILLETON DU MANITOBA.

# LE SECRET D'UN PERE

No. 4

Sans attendre de réponse, elle franchit le seuil de la chambre et l'embrassant du regard, elle aperçut le bébe sur les genoux de son père. Elle ne fit qu'un bond jusqu'à lui.

—Voyons-le ce cher petiot, dit-elle en le prenant des bras du marquis.

L'enfant, ainsi brusquement saisi, fut sur le point de se fâcher ; mais ses regards rencontrant le visage curieux de la bonne femme, toute sa jolie frimousse se derida et, malgré les pleurs qui perlaient au bord de ses paupières, il se mit à sourire et à battre joyeusement de ses petites mains.

Julie, anxieuse et plus pâle qu'une morte, ne respirait plus.

La nourrice silencieuse continuait à le dévisager.

—On ne dirait plus le même, murmura-t-elle.

Elle le regarda encore et plus attentivement.

Il y eut un silence terrible pour la mère à en juger par son attitude. Heureusement, le marquis, tout occupé de l'enfant, ne la voyait pas.

—C'est drôle, balbutia la nourrice comme se parlant à elle-même, c'est drôle !

—Qu'est-ce qui est drôle, interrogea Jean d'Alvinet sans attacher plus d'importance à sa question qu'à la reflexion qui l'avait provoquée.

—Jamais je ne l'aurais reconnu.

—En trois mois, un enfant change tant ! insinua Julie dominant son émotion.

—C'est vrai' convint la nourrice avec un reste d'incrédulité, c'est vrai. C'est égal, il a bien changé.

—En tout cas, il n'a pas dû enlaidir, objecta le marquis, non sans une pointe d'orgueil.

—Non, je reconnais même et je vous en demande pardon, qu'il est plus beau que l'autre.

—Comment ! que l'autre, s'écria Julie dont l'irritation fit taire la prudence.

La nourrice se retourna vers elle.

Malgré le trouble révélateur qui se peignait sur les traits de la marquise, la naïve paysanne ne se perdit point en conjonctures ainsi que n'eût pas manqué de le faire une personne plus avisée.

—Pardonnez moi, Madame, s'excusa-t-elle, j'ai dit l'autre sans malice uniquement parce que le cher petiot se ressemble si peu à lui-même, que c'est vraiment tout comme s'il y avait deux êtres en lui. Ce qui ne m'empêchera pas de l'aimer autant.

—Loin de là, répliqua le marquis vous l'aimerez pour deux.

Etait elle sincère ou non ? ce doute, en traversant l'esprit de Julie, la maintint dans son trouble.

Il n'en eût rien été cependant si elle eût pu lire au fond de l'âme de la confiante créature qui finit simplement par conclure de l'inexplicable dissemblance qu'elle ne pouvait se défendre de remarquer dans l'enfant, que Dieu, ayant fait un miracle, ne l'avait pas fait à demi, et qu'en transformant le moribond en un gaillard plein de force et de santé, il avait pu également substituer à son visage brun, aux traits informes et sans aucune promesse de beauté pour l'avenir, un visage d'ange blanc et rose, d'une regularité de traits extraordinaire dans un être de cet âge.

—Ah ! mais, ah ! mais, repétait-elle avec un naïf entêtement qui paraissait exaspérer la marquise, Dieu fait bien les choses quand il s'en mêle.

—Vous ne voulez pas admettre, concluait alors Julie irritée, que le nouveau-né que vous avez laissé mourant, ait pu devenir ce qu'il est dans toute la plénitude de santé, et vous ne tenez pas compte des changements inevitables qui surviennent en trois mois dans une physionomie dont les traits n'existent encore qu'à l'etat d'ebauche.

La nourrice hocha la tête et murmura, ne cédant rien de son opinion :

—Enfin, vous ne nierez pas que Dieu a fait un double miracle en sauvant votre fils et qui sait, ajouta-t-elle, si à la place de votre enfant, il ne vous a pas prêté un de ses anges.

—Vous divaguez.

—Non, riposta-t-elle et la preuve c'est que mon nourrisson avait des yeux noirs et que celui-ci les a bleus.

—Tiens, c'est vrai, avoua le marquis ; au reste, fit-il, un bébé de six semaines a-t-il bien les yeux d'une couleur quelconque. Allez, nounou, ne cherchez pas midi à quatorze heures. Les yeux de l'enfant avant sa maladie etaient noirs parce que la mort se mirait dedans. Ils sont devenus bleus à présent que la vie s'y reflète. Cette conclusion satisfait tout le monde.

III

Les années passèrent et l'enfant grandit, adoré de son père et... chose étrange... presque détesté de la marquise, dont rien ne semblait cependant justifier l'antipathie. Il était beau, il était bon. Au physique, il avait tenu toutes les promesses qu'il donnait dès son berçeau ; au moral, il avait au-delà de ce qu'on eût osé espérer, ce qui faisait souvent dire à la nourrice que sa première idée était la bonne, et que Jules était vraiment un ange du ciel prêté par Dieu à Mme la marquise pour la consoler de son enfant, et elle le croyait, l'excellente femme, aussi était-ce quelquefois avec des égards, quand cette pensée lui revenait, qu'elle approchait du bébé et lui rendait les services qu'il réclamait. D'ailleurs, les multiples qualités du cœur et de l'esprit de l'enfant non seulement excusaient mais justifiaient son erreur et ses sentiments.

Jean d'Alvinet, mécontent et attristé de la conduite de sa femme envers leur fils, voulut le dédommager de ses procédés antimaternels par un redoublement de tendresse et de soins dévoués. Il était même heureux pour Jules qu'il fut bien doué par la Providence; car, avec l'affection exagérée qu'il inspirait à son père, il lui eût été facile de devenir un enfant gâté dans toute l'acception du mot et avec toutes les déplorables consequences pour l'avenir que comporte fatalement une mauvaise reputation dans une mauvaise nature. Grâce au ciel il n'en devait rien être et, je le répète, Jules devint un charmant garçon, plein de cœur, qui à l'exception de sa mère, réussissait à se faire aimer de tous ceux qui l'entouraient.

La nourrice était restée dans la famille bien que son nourisson n'eût plus aucun besoin d'elle, mais par reconnaissance pour de longs mois de dévouement qu'elle lui avait prodigués, le père, sur la prière de son fils, ne consentit pas à ce qu'elle se separât d'eux et l'éleva à la dignite de gouvernante de la maison. Elle fut chargée de la surveillance des domestiques, des dépenses et enfin elle eut la responsabilité de tout.

Mme d'Alvinet, consultée avec égard sur ce point par son mari, n'entra pas de plein gré dans son projet. Au reste, il faut dire qu'elle ne paraissait pas aimer beaucoup la nourrice. On eût dit qu'elle reversait sur elle une partie de l'aversion qu'elle ressentait pour Jules ; néanmoins comme le marquis insista, et qu'elle se fût exposée par un refus à des explications qu'elle redoutait, sans doute, elle donna son consentement, et la bonne nounou entra sans orgueil dans sa nouvelle dignité.

Jules ne put demeurer longtemps sans s'apercevoir, et certainement sans souffrir, de la froideur hostile que lui témoignait sa mère. Il n'épargna rien pour la faire revenir à d'autres sentiments. Jamais il ne manifesta de depit, non plus que de courroux devant les duretés et les injustices dont elle l'accablait ; au contraire, on eût dit vraiment que, devançant l'âge de raison, il s'était imposé la tâche de redoubler de douceur et de docilité. Ce fut ce qui lui attacha son père, peut-être encore plus que les liens par lesquels il semblait lui être uni. Seulement il est juste de reconnaitre ce que Jules gagnait dans les sentiments paternels, Mme d'Alvinet le perdait dans le cœur de son mari. Il n'avait pu voir, sans s'en révolter, une conduite tellement en disaccord avec les saintes lois de la nature et de la religion. Il n'en était pas arrivé là sans lutte et, maintes fois, il tenta d'amener la mère dénaturée à une plus saine appréciation de ses devoirs, mais en vain, rien n'y fit, ni observations, ni prières, ni reproches ; elle demeura inébranlable et poussa si loin l'antipathie pour l'enfant qu'elle ne pouvait se defendre toutes les fois qu'elle en avait l'occasion de montrer qu'elle lui en voulait, en quelque sorte, de l'affection même qu'il inspirait à son père, et elle savait, par les insinuations les plus impitoyables et les plus hablement detournées, mettre en relief et transformer en fautes ses moindres defaillances.

—Prenez garde, lui dit un jour Jean d'Alvinet, indigne d'un trait de ce genre, prenez garde que Dieu ne vous punisse de votre ingratitude et vous ne reprenne cet enfant, que vous pleurerez alors avec des larmes de sang et dont vous reconnaîtrez, trop tard, les belles et nombreuses qualités.

Il avait raison ; Dieu ne put voir se longue et coupable injustice sans la punir. Seulement, le châtiment qu'il lui infligea fut précisément le contraire de celui qu'il prevoyait. Au lieu de lui prendre son fils, il lui en donna un second.

A partir du moment où la marquise fut une deuxième fois mère, il se passa en elle quelque chose d'inouï. Ce n'était plus de l'aversion dissimulée qu'elle ressentait pour Jules, mais une haine ouverte et ne laissant pas échapper un prétexte d'eclater ; par contre, elle adorait son second fils.

*A Suivre*